

## Enseigner en alternance Agent contractuel/Maître de la classe Une séance sur deux par semaine

Conseils généraux à adapter à chaque cas particulier, selon les compétences et la personnalité de chacun.

### 1<sup>er</sup> cas : Le maître a suivi une formation et/ou a des compétences en L. V. E.

Choisir une METHODE/MATERIEL COMMUNE

#### Prévoir

- Un CLASSEUR COMMUN dans lequel chacun mettra ses fiches de préparation ;
- Une grande BOITE DE RANGEMENT dans laquelle seront entreposés les documents didactiques : images, posters, CD, objets, jeux, flashcards ... appartenant déjà à l'école, fabriqués par l'un ou l'autre ou encore par les élèves eux-mêmes soit en activité langues vivantes, soit en arts plastiques, soit en histoire ... ou encore glanés par les élèves chez eux.

Établir une PROGRESSION précise et détaillée.

Construire ses préparations selon l'une ou l'autre des 2 formules suivantes.

#### Formule 1

- chacun s'appuie sur la fiche du cours précédent en tenant compte :
  - de ce qui a été fait/ de ce qui reste à faire
  - des commentaires qui ont été inscrits par le collègue en fin de séance
  - de la progression établie
- chacun inscrit, en fin de séance, un mot de bilan, d'évaluation, le ou les prolongement(s) souhaité(s)

#### Formule 2

- même déroulement que la précédente, mais les 2 enseignants conviennent de privilégier chacun un ou plusieurs aspects.

#### Exemples

1. l'un mène plus d'activités orales ; l'autre mène plus d'activités écrites ;
2. l'un mène plusieurs séances avec un matériel ; l'autre fait de même avec un autre matériel ;
3. l'un se réserve l'essentiel de l'aspect linguistique ; l'autre se réserve l'essentiel de l'aspect civilisationnel ;
4. l'un choisit de faire étudier une chanson (traditionnelle...) ; l'autre une comptine ou une autre chanson (rap...).

### 2<sup>ème</sup> cas : le maître n'a pas suivi de formation et ne présente pas de compétence en L. V. E.

- 1.
- 2.
- 3.

voir 1<sup>er</sup> cas : idem

Les deux enseignants conviennent d'organiser des mises en œuvre différenciées.

### **Première séance : l'agent contractuel**

- Il fait une reprise rapide du(des) cours précédent(s) ;
- Il présente les nouvelles cibles ;
- Il les fait répéter collectivement et individuellement ;
- Il met en œuvre l'interactivité : activités, jeux, dialogues ... ;
- Il présente une trace écrite (éventuellement) ;
- Il aborde l'aspect culturel (éventuellement) ;
- Il laisse sur place le matériel utilisé.

N. B. Le maître est présent et participe plus ou moins activement aux activités.

### **Deuxième séance : Le maître**

- Il suscite un retour sur la séance précédente en faisant appel à la mémoire des élèves (éventuellement en français) ;
- Il reprend l'aspect oral de ladite séance avec le matériel audio et vidéo en s'appuyant au maximum sur les enregistrements : chansons, dialogues, activités, jeux, concours... ;
- Il met en œuvre l'aspect écrit : "worksheets", mots/phrases à écrire sur le cahier ou à afficher, jeux de lettres, étiquettes... ;
- Il assure la structuration de la langue tout en faisant la relation avec l'enseignement du français, et également avec les autres matières dans le cadre de l'interdisciplinarité ;
- Il approfondit l'aspect culturel.